

# VINTAN

2004 - 2024

# PRI HONORÉ

LanKRéol 2024



## Kozé ek la près

Lansman konkour  
PRI HONORÉ 2024  
Mèkrédi 21 févriyé 10èr30  
CCEE

Contacts :  
Josiane Robert - Chargée de mission  
[josiane.robert@cr-reunion.fr](mailto:josiane.robert@cr-reunion.fr)  
Christelle Grondin - Assistante administrative  
[marie-christelle.grondin@cr-reunion.fr](mailto:marie-christelle.grondin@cr-reunion.fr)



Conseil de la culture,  
de l'éducation  
et de l'environnement



réunion **1**

# LANCEMENT DU PRI HONORÉ 2024

*La Journée internationale de la langue maternelle a été proclamée par l'UNESCO le 21 février 2000.*

*L'initiative de célébrer une Journée internationale de la langue maternelle vient du Bangladesh. Elle a été approuvée à la Conférence générale de l'Unesco en 1999 et est observée dans le monde entier depuis l'année 2000.*

*L'UNESCO croit en l'importance des diversité culturelles et linguistiques pour des sociétés durables. C'est au sein de son mandat pour la paix qu'elle œuvre pour préserver les différences de cultures et de langues qui favorisent la tolérance et le respect des autres.*

*À l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée chaque année le 21 février, l'UNESCO réaffirme son engagement en faveur de la diversité linguistique et invite ses États membres à célébrer la journée dans autant de langues que possible afin de rappeler que la diversité linguistique et le multilinguisme sont essentiels pour le développement durable.*

***La diversité linguistique est de plus en plus menacée à mesure que des langues disparaissent.***

*40% des habitants de la planète n'ont pas accès à un enseignement dans une langue qu'ils parlent ou qu'ils comprennent. Néanmoins, on constate des progrès dans le domaine de l'enseignement multilingue, avec une prise de conscience croissante de son importance, en particulier pour les enfants d'âge préscolaire, et plus d'engagement en faveur de son développement dans la vie publique.*

## ***Célébrations 2024***

*Le thème de la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle 2024 est « **L'éducation multilingue est un pilier de l'apprentissage intergénérationnel.** » Aujourd'hui, 250 millions d'enfants et de jeunes ne sont toujours pas scolarisés et 763 millions d'adultes ne maîtrisent pas les compétences de base en matière d'alphabétisation. L'enseignement dans la langue maternelle soutient l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition d'autres langues.*

## 1 . L'ambition du CCEE et de ses partenaires

**À travers le Pri Honoré, les membres du Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement (CCEE), institution qui représente la société civile locale organisée, œuvrent pour la défense et la promotion du créole réunionnais – dont le statut de langue est aujourd'hui reconnu par 85% des réunionnais, selon un sondage commandé par Lofis la lang.**

Le CCEE, est l'organisateur de cette manifestation littéraire dans la langue maternelle, soutenu par le Conseil Régional.

**Par ailleurs, côté média public, le partenariat initié en 2021 avec Réunion La 1ère se poursuit.** La chaîne publique locale accompagnera le CCEE dans toutes les phases d'organisation de cet événement, depuis son lancement jusqu'à la désignation des lauréats par le jury ainsi qu'à la cérémonie de remise des prix qui aura lieu au Montgaillard Culture et Arts - MoCA - de la Région Réunion.

Le Conseil remercie particulièrement la chaîne publique pour son implication pour la promotion linguistique régionale. **La collaboration des media est d'une importance capitale ; ils contribuent à une reconnaissance officielle aux côtés d'autres institutions.**

**Des avancées incontestables, du côté des institutionnels sont à souligner :**

- **la signature de la charte bilingue de la collectivité, le 25 octobre 2022,**
- **la signature du pacte linguistique, le 29 novembre dernier,** par la ministre de la Culture Rima Abdul Malak lors d'une visite officielle à La Réunion.

*Ce pacte linguistique entre l'État et les collectivités vise à promouvoir l'emploi de la langue créole, dans les œuvres et manifestations culturelles, ainsi que dans l'espace public, il permet de doter La Réunion d'un Institut public du créole réunionnais. Parmi les missions de cet institut : favoriser également la coexistence du créole et du français dans l'espace public, l'expérience des signalétiques et l'accueil bilingue dans les administrations.*

**Ces décisions révèlent une prise de conscience, de la part des institutionnels, de l'importance sociale de la langue créole, et donc de la nécessité de l'écrire. Ce qui est visé, c'est que le créole devienne à la fois langue de service et langue de culture.**

**À cet égard, il faut souligner que la promotion de l'écriture du créole réunionnais, soutenue par le Conseil de la Culture, depuis sa création, bénéficie du soutien indéfectible du Conseil régional, pleinement conscient des enjeux identitaires et culturels véhiculés par la question de la langue.**

**Deux prix d'écriture en créole réunionnais, portés par le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement illustrent cet engagement : *Le Pri Honoré (Adultes)* qui fêtera ses 20 ans, cette année, le *Pri Honoré pou lékol* qui en est à sa 5ème édition. Par ailleurs, un concours d'éloquence (*larkozé*), le *KoZarlor a vu le jour l'année dernière et connaît un succès incontestable auprès des lycéens.***

## Pourquoi un concours en langue créole ?

- parce que c'est la langue maternelle de la majorité des Réunionnais ;
- parce qu'elle est tout à fait apte à transposer l'imaginaire réunionnais, riche en contes et légendes, et à exposer le rapport de l'Homme réunionnais au monde ;
- parce qu'elle fait partie intégrante de l'identité réunionnaise ;
- parce qu'une langue non écrite est une langue en danger ;
- parce que même si, favorisée, notamment par les besoins liés à l'enseignement, elle connaît un développement croissant, la littérature en créole réunionnais a encore besoin d'être stimulée, encouragée, reconnue.

## 2. Le Pri Honoré en quelques chiffres

En 2021 : 82 participants ,

En 2022 : 42 candidats

En 2023 : 53 candidats

### ■ LES ŒUVRES PRIMÉES & REMARQUÉES EN 2023

*LES TROIS PREMIERS PRIX PAR GENRE et LES KOUDKÈR DU JURY :*

### Catégorie « Fonnkèr »

#### Les prix :

<b>1<sup>er</sup> prix</b>	<b>Pou mont Met Dé Galé, Lo Met bann Sopennté Charles Sébastien Lauret</b>
<b>2ème prix</b>	<i>Kartié Madoré</i> <b>Adolphe Maillot</b>

**\*En outre, Cette année le jury a créé , dans la catégorie « fonnkèr », in**

**- KOUDKÈR SANTYÈ MARON** pour saluer l'audace des candidats dans les thèmes abordés. Cette nouvelle distinction a été inspirée par les textes de Rose Lynda Hoarau : *Adoré – Baba zizite – Brizan-d-lam – l'évé-d-solèy – Lanvi aou – Maziné – Mo-dou.*

**- koudkèr Ziri : Fabienne Damour -Garcianne** pour *Tadbou*

Anpliskésa :

- 7 Koudkèr sinonsa batmandkèr ziri et 1 koudpous ont été attribués.

## Catégorie « Nouvèl » Les prix :

<b>1<sup>er</sup> prix</b>	<i>La boutik lo pèm</i> <b>Céline Aho-Nienne</b>
<b>2ème prix</b>	<i>Titillèr la sosisié vant anlèr</i> <b>Jessica Imaho-Ichiza</b>
<b>3ème prix</b>	<i>Konfîne zot manman !</i> <b>Gilberte Rougemont</b>

**1 Koudkèr ziri : Lil-Rosh – Mariline Dijoux**

### 3. Les modalités de participation

#### *À qui s'adresse le Pri Honoré ?*

Ce concours est ouvert à tous sans condition de résidence sur le territoire réunionnais. Dans le cas de la participation d'un candidat mineur (de plus de 15 ans), une autorisation parentale (annexe) doit être fournie lors du dépôt du dossier.

#### *Comment participer au Pri Honoré ?*

Proposer **en créole réunionnais** :

Ä pour les genres **Fonnkèr** :

- **5 textes, s'ils sont distincts les uns des autres,**
- ou**
- **plus de 5 textes, uniquement s'ils s'inscrivent dans une unité thématique.**

Ä pour le genre « **nouvèl** » :

- **10 pages maximum.**

#### *Quelles sont les règles du concours ?*

Se reporter au règlement joint.

Les textes présentés doivent être écrits dans un système graphique cohérent et, pour le genre *fonnkèr*, dans une forme faisant appel aux outils de la poésie pour produire des effets de sens.

*De manière à laisser libre cours à la créativité des candidats et compte tenu du fait que la graphie du créole réunionnais n'est pas encore standardisée, les organisateurs ont fait le choix de n'imposer aucun thème, ni système graphique.*

**Cependant, il est conseillé aux participants d'utiliser l'une des graphies existantes ci-après:**

- graphie 77,
- graphie KWZ 83,
- graphie Tangol 2001,
- Synthèse graphique 2019
- grafi tablo lakadémi Larénion 2020

([https://pedagogie.ac-reunion.fr/fileadmin/ANNEXES-ACADEMIQUES/03-PEDAGOGIE/01-ECOLE/langue-vivante-regionale/FL/Graphie\\_document\\_cadre.pdf](https://pedagogie.ac-reunion.fr/fileadmin/ANNEXES-ACADEMIQUES/03-PEDAGOGIE/01-ECOLE/langue-vivante-regionale/FL/Graphie_document_cadre.pdf))

Quelle que soit la graphie utilisée, la cohérence graphique devra être respectée.

Il s'agit d'un *concours d'écriture en kréol rényoné* : *fonnkèr, (poésie) ek nouvèl.*

Il est à noter qu'en 2024, il sera toujours donné la possibilité à dix (10) candidats au concours *Pri Honoré 2024* de participer à un atelier d'« **Initiation à la graphie du créole réunionnais** », l'inscription se fera par ordre de réception des fiches – date et heure de courriel faisant foi – cf règlement du concours.

- **courriel** à l'adresse suivante :

[lkr@cr-reunion.fr](mailto:lkr@cr-reunion.fr)

### ***Où et quand retirer le dossier ?***

Le dossier d'inscription composé du règlement du concours, de la fiche d'inscription, des autorisations de publication & de modifications de forme des œuvres ainsi que des critères de sélection des œuvres, la fiche d'inscription à l'atelier d'initiation à la graphie du créole réunionnais, peuvent-être :

- retirés auprès du CCEE au **73, boulevard du Chaudron à Sainte-Clotilde de La Réunion** ;
- demandés par mèl : [lkr@cr-reunion.fr](mailto:lkr@cr-reunion.fr) // et/ou [marie-christelle.grondin@cr-reunion.fr](mailto:marie-christelle.grondin@cr-reunion.fr)
- téléchargés sur le site internet [www.ccee.re](http://www.ccee.re)

**dès le 21 février 2024 à 14h00.**

### ***Quelle est la date limite de dépôt des œuvres ?***

Les participants ont jusqu'au **dimanche 16 juin 2024** pour l'envoi de leurs œuvres :

- **par voie postale**, en recommandé avec accusé de réception au CCEE, les œuvres tapuscrites sous **format papier**,
- **complété d'un format numérique modifiable** (.odt ou .docx) **adressé par courriel** à l'adresse suivante :

[lkr@cr-reunion.fr](mailto:lkr@cr-reunion.fr)

**ATTENTION ! l'envoi format numérique – directement par courriel, version modifiable, DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ d'un envoi tapuscrit en RAR, dans le même temps.**

#### 4. Les différentes étapes du Pri Honoré

*Les œuvres sont sélectionnées par un jury souverain présidé, cette année, par Gora PATEL, journaliste, ancien directeur de Réunion 1ère*

et les 6 autres membres du jury :

- ◆ Annie DARENCOURT - Conteuse
- ◆ Barbara ROBERT - Enseignante - Auteure
- ◆ Michèle MARIMOUTOU - Historienne
- ◆ Joelle ÉCORMIER – Autrice
- ◆ Patrice TREUTHARDT - Poète – Fonkézèr - Auteur
- ◆ Sylvain GÉRARD sinonsa Gouslaye, Poète – musicien – comédien -

*Quelle est la date de la remise des prix ?*

Ce concours littéraire s'achèvera par la remise des prix décernés par la Région Réunion et le CCEE, au lauréat de chaque genre et chaque catégorie d'œuvre, lors d'une manifestation qui sera organisée *dans le cadre de la sominn kréol*.

**Le vendredi 25 octobre 2024, au MoCA – Montgaillard , lors d'un gala dans le cadre des Vintan du Pri Honoré .**

*Quels sont les prix attribués ?*

Pour chaque genre, le jury désignera le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> prix .

○ **Les récompenses attribuées par la Région Réunion :**

- **1<sup>er</sup> prix** , une récompense d'une valeur de **2 000 euros**,
- **2<sup>ème</sup> prix** d'une valeur de **1 200 euros**,
- **3<sup>ème</sup> prix** d'une valeur de **700 euros**.
- **Dans le cadre des vintan du Pri Honoré, les récompenses sont, exceptionnellement, plus importantes.**

**Par ailleurs, par le CCEE :**

- **l'édition collective des œuvres des lauréats, par le CCEE,**
- **des bons de participation à un atelier de "Perfectionnement de la graphie choisie",** pour les candidats distingués par un koudkèr ou koudpous, en vue d'améliorer leur niveau de maîtrise de la langue créole,
- **un chèque cadeau dans une librairie de La Réunion,**
- **des livres d'auteurs réunionnais.**

En plus des 3 premiers prix, des mentions peuvent être décernées par les membres du jury :

- KOUDKÈR SANTYÉ MARON

- KOUDKÈR ZIRI

- Koudkèr manm ziri

- Koupous

### *Déroulement de la 20ème édition du Pri Honoré*

▶ *Mercredi 21 février 2024 : lancement du concours par une conférence de presse à 10 h30 au CCEE.*

▶ *Dimanche 16 juin 2024 : date limite d'envoi des œuvres par les candidats,*

▶ *Mois de juin / juillet / août 2024 : réunions de jury,*

▶ *Vendredi 25 octobre 2024 – dan la sominn kréol : remise des prix aux lauréats, lors d'un gala, au MoCA Région Réunion – Montgaillard.*

## Les lauréats du Pri Honoré 2023



## Le jury du Pri Honoré 2023

Dans l'ordre :

Gora PATEL, Patrice Treuthardt, Isabelle Poncharville, Cindy Refesse, Babara ROBERT, la Présidente du jury et Annie Darencourt.

Danièle Moussa – abs -



# Le jury Pri Honoré 2024

Dans l'ordre :

Le président : Gora PATEL

Les membres : Patrice TREUTHARDT, Barbara ROBERT, Annie DARENCOURT, Joëlle ECORMIER, Michèle MARIMOUTOU, Sylvain GERARD.



# VINTAN

2004 - 2024

# PRI HONORÉ

LanKRéol 2024



Anvov zot tèks  
rant 21 févriyé é 16 zwin

# KONKOUR LANKRÉOL FONNKÈR NOUVÈL

Règloman dési [www.ccee.re](http://www.ccee.re)  
0262 41 44 12

# OR



Conseil de la culture,  
de l'éducation  
et de l'environnement

